

Algue verte : renverser la charge de la responsabilité

Après un an d'enquête, l'école de droit de Sciences Po Paris propose une nouvelle méthode de gouvernance des algues vertes impliquant tout le monde, de l'amont à l'aval.

Première région d'élevage française, la Bretagne a longtemps été aussi la plus touchée par les fuites d'azote : ammoniac ou nitrate, provoquant le redoutable phénomène, récurrent, des algues vertes. Premier constat, des politiques publiques se sont, depuis des dizaines d'années, focalisées sur le seul élevage. De quoi laisser les agriculteurs bien seuls face à ce fardeau. D'autant plus lourd quand il s'accompagne de cette double injonction paradoxale : produire plus mais en baissant son impact. Deuxième constat : même si ces politiques ont obtenu des résultats réels avec la baisse des taux de nitrate, elles atteignent leurs limites. La Cour des comptes a donc pointé une « faille » dans cette gouvernance des algues vertes.

Une étude indépendante

Après un an de travail, l'école de droit de Sciences Po Paris a publié, hier,

une étude indépendante réalisée par ses étudiants, dirigés par David Kanter, enseignant-chercheur. « **Nous avons voulu cette étude globale et transversale, associant tous les acteurs de cette filière agroalimentaire, tout le système, d'amont en aval** », explique-t-il. Les entreprises, le secteur public, les chambres et coopératives, la formation, les banques, la distribution, sans oublier le consommateur.

L'ensemble de ces neuf propositions (*lire ci-dessous*) a le clair mérite de renverser la charge de la responsabilité. Ce ne sont pas les seuls éléments qui sont responsables, mais l'ensemble de la société. Avec, toutefois, quelques bémols immédiats. Créer un prix pour les effluents risque, bien sûr, de s'accompagner d'un effet pervers : en produire plus pour avoir plus de revenus. Même risque pour la méthanisation, en pleine crise du gaz... La Politique agricole com-



Malgré des dizaines d'années d'efforts, les marées vertes promettent d'être copieuses cet été encore.

PHOTO : OUEST-FRANCE

mune (Pac) est, enfin, la grande absente de cette étude.

Une technicienne du Finistère pointe d'ailleurs que le cadre très contraignant de la Pac limite les possibilités d'expérimentation sur le terrain. Alors

que les algues vertes ne s'invitent pas partout en Bretagne, mais bien dans des sites géographiques très particuliers...

Christophe VIOLETTE.

Fi

Un de

Le effe drô asç et c sur mè Hie pris bat Bre sig exe la C trie

« C c'e plu enc dex de tiani dot nu